



OLIVIER DUNANT
olivier.dunant@borel-barbey.ch
Téléphone: +41 22 707 18 00
Fax: +41 22 707 18 11

LANGUES

Français, Anglais

ACTIVITÉS

Olivier Dunant est spécialisé en droit bancaire, commercial et contractuel ainsi qu'en planification patrimoniale et successorale. Il conseille en tant qu'avocat, administrateur ou trustee une importante clientèle internationale de prestige. Il siège tant en Suisse qu'à l'étranger dans des conseils d'administration de sociétés, notamment financières et de fondations de famille et philanthropiques et caritatives. Il s'est imposé comme une référence dans le domaine de la clientèle privée, plus particulièrement sur le plan international et multi-juridictionnel.

SPÉCIALISATIONS

Droit des sociétés
Droit contractuel
Droit de l'art
Droit bancaire
Droit financier
Droit des successions
Fondations & Trusts

MEMBRE DE

Association genevoise de droit des affaires
Fédération Suisse des Avocats
Ordre des Avocats de Genève
Conseil d'administration de la faculté de droit de l'Université Southern Methodist (Dallas, Texas)

FORMATION, EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

1969 Avocat stagiaire chez Borel & Barbey
1971 Barreau de Genève
1973 Collaborateur chez White & Case, New York
1974 Collaborateur chez Windels Marx Davies & Ives, New York
1974 Collaborateur puis associé en 1980 chez Borel & Barbey

PUBLICATIONS

"Swiss Banking Secrecy : Its Limits Under Swiss and International Laws", Journal of International Law,
Cleveland, Ohio, Etats-Unis (1988)